alittleMercerie.com

SYSTÈMES DE PAIEMENT: MODE D'EMPLOI

LE PROCESSUS POINT PAR POINT

1. QUELS SONT LES MOYENS DE PAIEMENT DISPONIBLES SUR LE SITE ?

Vous pouvez proposer jusqu'à **5 moyens de paiement** sur votre boutique, le mieux étant bien sûr de tous les proposer : plus vos clients auront le choix, moins ils seront freinés au moment de payer !

Vous pouvez proposer à vos clients de régler leurs achats par :

- La carte bancaire

Globalement, c'est le moyen de paiement le plus utilisé pour les achats sur Internet. ***Sur A Little Mercerie, plus de 80% des transactions sont effectuées par carte bancaire.***

Le paiement est ***totalement sécurisé*** pour vos clients. Nous travaillons avec un prestataire technique, Payline, qui est l'un des deux plus grands spécialistes en paiement sécurisé sur Internet en Europe. C'est d'ailleurs le prestataire d'Amazon, de Go-Voyages et de Sarenza.
Lorsqu'une commande dépasse un certain montant, votre client recevra un SMS sécurisé de la part de Payline l'invitant à confirmer son achat par un code de sécurité.

En cas de paiement par carte bancaire, vous disposez d'un délai de 72 heures pour confirmer la commande depuis votre interface de suivi de ventes. Passé ce délai, la commande sera automatiquement annulée et l'acheteur remboursé.

Lors d'une commande par carte bancaire, le montant de la vente est transféré vers votre porte monnaie A little (voir plus bas pour plus d'infos sur ce mode de paiement). Vous pouvez demander le transfert des fonds de votre porte-monnaie vers votre compte bancaire, ou bien effectuer des achats sur l'un de nos sites (A little Market, Mercerie, Epicerie, Maman) avec votre porte monnaie.
Et rassurez-vous, vous n'avez pas besoin d'acheter un terminal de paiement auprès de votre banque, vous verrez, c'est très simple.

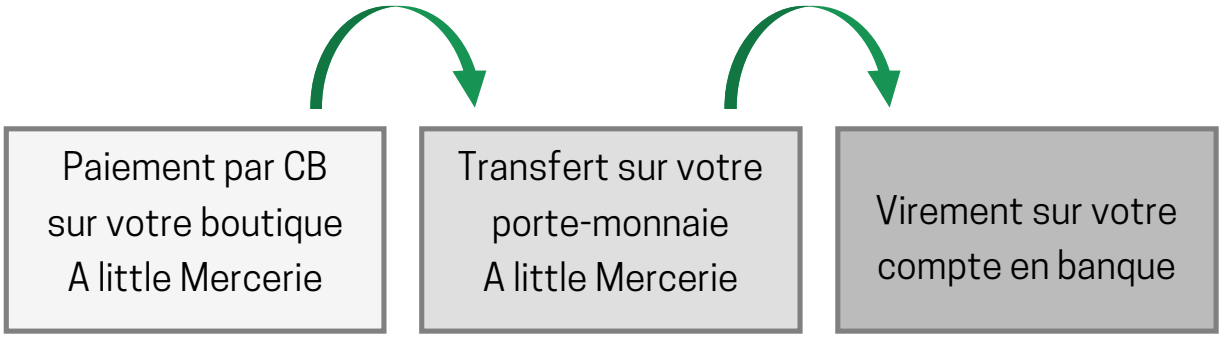

Votre client paie ses achats par carte bancaire sur votre boutique.

Le montant de la transaction est transféré sur votre porte-monnaie.

Vous demandez le virement sur votre compte en banque quand vous le souhaitez !

- Paypal

C'est un **moyen de paiement sécurisé international** qui permet à vos clients de payer leurs achats sur différents sites (eBay, Amazon, A Little Mercerie bien sûr, etc.) sans avoir à renseigner à chaque fois leurs numéros de cartes bancaires. Vos clients auront préalablement rattaché leur compte bancaire à leur compte Paypal et pourront alors verser le montant de leurs achats directement sur votre propre compte Paypal.
Pour plus d'information sur ce moyen de paiement, rendez-vous sur le site Paypal.com

- Porte-monnaie « A little »

C'est un moyen de paiement que nous avons développé pour vous permettre de payer vos achats avec les recettes de vos ventes. Les créateurs d'A Little Market sont également de très bons clients, et apprécient beaucoup ce système.

Lorsque vous êtes payé par carte bancaire, le montant de la vente est transféré vers votre porte-monnaie. Vous pouvez demander le transfert des fonds vers votre compte bancaire, ou bien effectuer des achats sur l'un de nos sites (A little Market, Mercerie, Epicerie, Maman).
Votre porte monnaie est accessible depuis votre espace perso .

- Le virement

Vous pouvez ***proposer à vos clients de payer leurs achats en transférant le montant de la vente sur votre compte bancaire.***
Ce moyen de paiement est aussi totalement sécurisé puisque le RIB que vous aurez renseigné ne permet jamais de prendre de l'argent sur votre compte.

- Le chèque

Votre client recevra votre adresse pour expédier le chèque, dans son message de confirmation de commande. N'oubliez pas de mettre à jour votre adresse sur le site en cas de déménagement, et dans tous les cas, attendez toujours la réception du chèque avant d'envoyer votre colis.

2. COMMENT SE PASSENT LES PAIEMENTS DANS LE CADRE DU « PANIER COMMUN » ?

Petit rappel sur le principe du panier commun : ce dernier ***permet à vos clients de payer en une seule fois les articles mis dans leur panier, même s'ils proviennent de différentes boutiques***.
Le montant de la commande groupée sera ensuite automatiquement réparti par boutique (chaque boutique recevra le paiement qui lui revient).

Dans le cas du panier commun, le client ne peut payer que par CB, Paypal ou Porte-Monnaie.
Les autres moyens de paiement ne lui seront pas proposés.
Lors d'un panier commun payé par Paypal : les clients paieront avec leur compte Paypal sur le compte Paypal d'A little Mercerie. Ensuite, nous répartirons le montant de la transaction sur les portes-monnaies des boutiques concernées.
Chaque vendeur pourra ensuite demander le virement de l'argent sur son compte bancaire ou encore effectuer des achats sur l'un de nos sites avec l'argent de son porte-monnaie.

Dans le cas où les vendeurs ne peuvent pas proposer le paiement CB (vendeurs résidant hors zone monétaire SEPA) car les virements entre A little Mercerie et leur compte bancaire ne sont pas possibles, ils pourront néanmoins recevoir des paiements par CB dans le cadre d'un panier commun.
Nous pourrons alors virer l'argent de leur porte-monnaie sur leur compte Paypal.

3. CAS PARTICULIER DES COMMANDES DÉPASSANT 40 EUROS

Si la commande de votre client dépasse 40 euros, 2 cas sont possibles :

- Qu'elle soit réalisée uniquement sur votre boutique ou incluant plusieurs boutiques (panier commun), le client pourra alors régler ses achats en 3 fois.

  S'il choisit cette option, le paiement ne pourra se faire qu'exclusivement par carte bancaire. Pour éviter tout risque d'impayé auprès des boutiques concernées, A little Mercerie reversera la totalité du montant de la transaction sur le porte-monnaie des boutiques le jour de la commande.

- Si celle-ci est réalisée uniquement sur votre boutique, votre client pourra soit payer en 3 fois par carte bancaire comme nous venons de le dire, ou s'il préfère, en une seule fois par carte bancaire ou avec tout autre moyen de paiement que vous aurez mis en place dans votre boutique.

EN RÉSUMÉ :

- Commande inférieure à 40€ :

- Sur une seule boutique : tout moyen de paiement défini par le vendeur
- Sur plusieurs vendeurs : CB, Paypal, Porte Monnaie

- Commande supérieure ou égale à 40€ :

- Sur une seule boutique: tout moyen de paiement défini par le vendeur, ainsi que la CB (avec possibilité de payer en 1 fois ou 3 fois).

- Sur plusieurs vendeurs : CB (avec possibilité de payer en 1 fois ou 3 fois), Paypal, Porte-Monnaie

4. COMMENT PARAMÉTRER LES MOYENS DE PAIEMENT ?

Pour paramétrer vos moyens de paiement, ***rendez-vous sur la page "Paramètres de compte"*** puis "Moyens de paiement". Il vous suffit ensuite de choisir les moyens de paiement que vous souhaitez proposer.

Votre RIB nous permettra de transférer le montant des ventes réalisées par carte bancaire ou porte-monnaie vers votre compte bancaire. Il ne peut en aucun nous servir à prendre de l'argent sur votre compte.

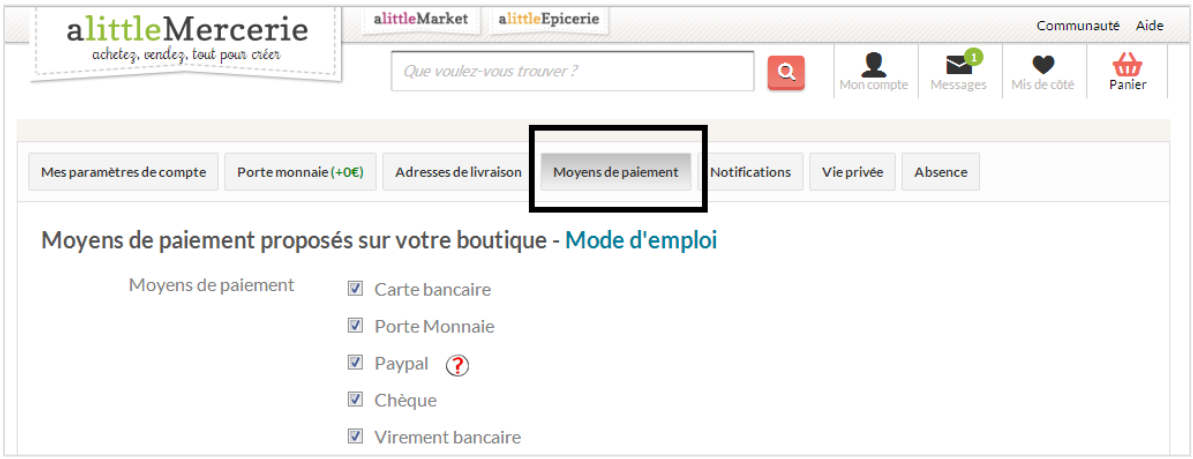

5. COMMENT FONCTIONNE LA COMMISSION ET LES FRAIS DE TRANSACTION ?

- Montant de la commission et des frais de transactions

Pour tous les moyens de paiement nous appliquons ***une commission de 10%*** calculée sur le montant de la vente hors frais de port.

Lors des paiements par carte bancaire et porte-monnaie, des frais de transaction sont appliqués indépendamment de la commission. Ils s'élèvent à 5% du montant total de la transaction (frais de port compris) et correspondent aux frais appliqués par notre banque pour ces services.

- Comment payer les commissions ?

Vos commissions sont directement imputées dans votre onglet "facturation" des que les commandes sont validées.
Pour les ***commandes réglées par CB et porte-monnaie, les commissions sont directement prélevées au moment où vous validez la commande***. Vous verrez donc apparaitre sur votre porte-monnaie le montant de la vente réalisée, moins la commission et les frais de transaction.

A savoir : si vous avez des commissions en attente de règlement (lorsque vous avez eu des ventes par chèque, virement ou Paypal), elles seront toutes soldées lors de la prochaine transaction effectuée par CB ou par Porte-monnaie.

- Remboursement en cas d'annulation de commande

Lorsque vous vous acceptez un retour ou qu'une vente doit être annulée (absence de règlement, rétractation du client etc.), nous remboursons la commission.
En cas d'annulation de commande de votre part, le remboursement de commission n'est pas automatique. Il faut obligatoirement nous contacter avec le numéro de la commande et le motif

de l'annulation. La commission ne pourra pas être remboursée ni ajustée si l'annulation est due à une erreur de stock de votre part.

6. COMMENT RÉCUPÉRER LE MONTANT DE VOS VENTES ?

Lorsque vous acceptez une commande par carte bancaire ou par porte-monnaie, l'argent est crédité sur votre porte monnaie. Vous pouvez alors faire une demande de virement pour que le solde de votre porte monnaie soit viré sur votre compte bancaire. Il vous suffit de cliquer sur le lien « Virer les fonds sur votre compte en banque »

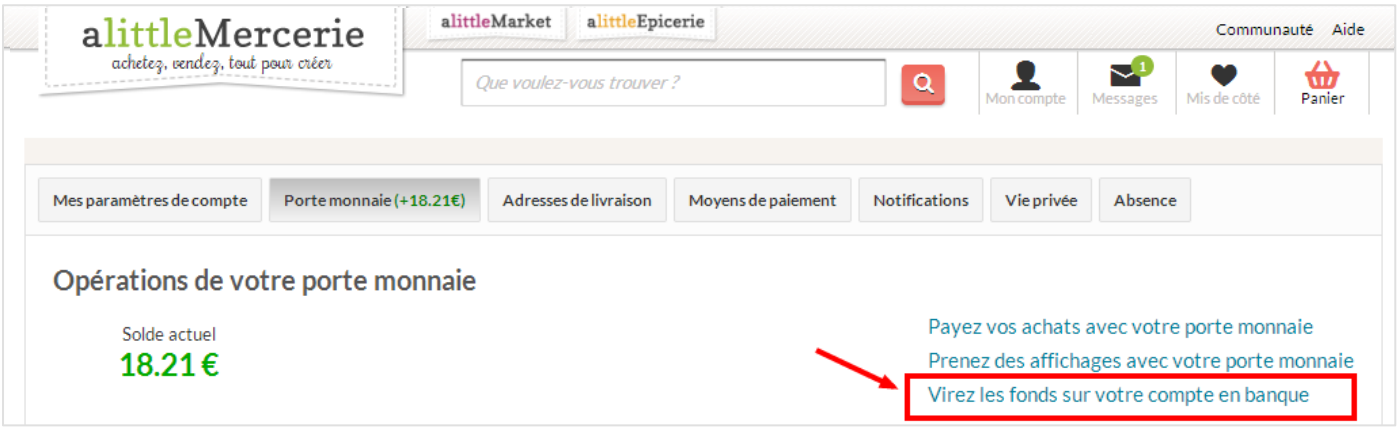

Les virements sont faits tous les mercredis. Si vous faites votre demande un mardi, elle doit être enregistrée dans la matinée si vous voulez que le virement soit effectif le lendemain.

Et voilà, maintenant vous savez tous, alors à vous de jouer !

La fine équipe A little Mercerie.

alittleMercerie.com